



**BILAN DES EMISSIONS DE GAZ A
EFFET DE SERRE
ANNEE 2011**

Introduction

Investisseurs & Partenaires (I&P) est une famille de fonds d'investissement créée en 2002, dont la vocation est d'accompagner le développement des PME en Afrique. Convaincus que ces entreprises constituent un maillon essentiel du développement de l'Afrique, en produisant des impacts sociaux, environnementaux et de gouvernance, nous souhaitons accompagner les entreprises de notre portefeuille dans l'évaluation et l'amélioration de leur performance environnementale, sociale et de gouvernance. A cet effet, nous nous sommes engagés dans une politique ESG (Environnement, Social et Gouvernance) qui se déclinera en plusieurs étapes et dont les objectifs seront formalisés dans une charte.

Conscients que le changement climatique est un enjeu majeur du 21^{ème} siècle, nous posons la réduction des émissions de gaz à effet de serre en objectif environnemental prioritaire. Dans un souci de cohérence et d'exemplarité envers nos investisseurs et nos entrepreneurs, il nous paraît indispensable de mesurer et réduire nos propres émissions de gaz à effet de serre. Dans un premier temps, nous avons réalisé un bilan des émissions de gaz à effet de serre en interne, dont la méthode et les résultats sont exposés dans ce rapport. Dans un deuxième temps, nous mettrons en place un plan d'actions visant à réduire notre empreinte carbone. Les émissions incompressibles pourront ensuite être compensées, cette étape n'intervenant qu'après la mise en place d'actions de réduction.

Table des matières

1. Méthodologie	3
1.1. Quels sont les gaz à effet de serre mesurés ?	3
1.2. Mesure de l’empreinte carbone.....	4
2. Définition du périmètre opérationnel	5
2.1. Cadre méthodologique de l’Ademe	5
2.2. Application à I&P	5
3. Résultat : Empreinte Carbone 2011 d’I&P Conseil	7
3.1. Scope 1 : Emissions directes liées à l’activité	8
3.2. Scope 2 : Emissions indirectes énergétiques	8
3.3. Scope 3 : Autres émissions indirectes	8
4. Synthèse et pistes d’actions	10
4.1. Comparaisons	10
4.2. Pistes d’actions.....	10
Annexe 1 : Potentiel de Réchauffement Global des Gaz	12
Annexe 2 : Facteurs d’émissions utilisés	12

1. Méthodologie

La méthodologie employée est inspirée de la méthode de réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre développée par l'Ademe¹, pour la réalisation règlementaire ou volontaire de bilans des émissions de gaz à effet de serre (GES) des entreprises².

1.1. Quels sont les gaz à effet de serre mesurés ?

Les gaz à effet de serre mesurés sont ceux inclus dans le protocole de Kyoto (cf tableau 1).

Gaz à effet de serre	Sources d'émissions principales
Dioxyde de carbone (CO ₂)	- Combustion fossile - Production d'aluminium, d'acier, de ciment et de verre
Méthane (CH ₄)	- Combustion ou décomposition de la biomasse - Production ou traitement de pétrole et de gaz
Oxyde nitreux (NO ₂)	- Incinération de déchets solides - Production d'engrais et des transports
Hydrofluocarbures (HFC)	- Processus industriels d'isolation, de réfrigération et d'air conditionné
Perfluocarbures (PFC)	- Production d'aluminium
Hexafluorure de soufre (SF ₆)	- Processus industriels

Tableau 1 : Gaz à effet de mesure inclus dans le protocole de Kyoto

Ces gaz, qui ont des conséquences différentes sur le réchauffement climatique, sont caractérisés par leur potentiel de réchauffement global (PRG). Le PRG est l'unité de mesure de l'effet d'un gaz à effet de serre sur le réchauffement climatique par rapport au dioxyde de carbone sur une période de 100 ans (cf Annexe 1). Par exemple, un kg de méthane a un impact d'effet de serre 25 fois plus important qu'un kg de dioxyde de carbone sur 100 ans. Le méthane a donc un PRG de 25, c'est-à-dire un pouvoir de réchauffement 25 fois supérieur à celui du dioxyde de carbone.

¹ Ademe – Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

² [Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de Gaz à effet de serre](#) conformément à l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (ENE)

1.2. Mesure de l'empreinte carbone

L'empreinte carbone est mesurée en Tonnes équivalentes CO₂ (teqCO₂). Pour obtenir les émissions d'un gaz autre que le dioxyde de carbone en teqCO₂, on multiplie la quantité de gaz émise par son potentiel de réchauffement global.

Le calculateur développé en interne pour mesurer l'empreinte carbone d'I&P s'appuie sur les facteurs d'émission de la Base Carbone de l'ADEME. Les facteurs d'émissions sont des coefficients multiplicateurs permettant de convertir une donnée d'activité en quantité de GES émise (en teqCO₂).

2. Définition du périmètre opérationnel

2.1. Cadre méthodologique de l'Ademe

La méthodologie de bilan des émissions GES³ fait une distinction des émissions selon deux catégories, qui correspondent aux scopes 1 et 2 de notre bilan :

- Scope 1 : les émissions directes produites par les sources, fixes et mobiles, nécessaires aux activités de la personne morale, c'est-à-dire les émissions provenant directement des équipements de l'entreprise : combustion de combustibles (fuel, gaz naturel, charbon, etc.) sur le site, émissions de GES dues au procédé, consommation de carburant par les véhicules de l'entreprise (fret, transports, etc.)
- Scope 2 : les émissions indirectes associées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur nécessaires aux activités de la personne morale.

La méthodologie définit également une troisième catégorie d'émission regroupant les autres émissions indirectes des activités de la personne morale. Cette troisième catégorie, correspondant au scope 3 de notre étude, inclut de nombreux postes d'émissions, plus ou moins pertinents selon l'activité de l'entreprise étudiée.

2.2. Application à I&P

Dans le cas d'I&P, nous ne produisons pas d'émissions directes de scope1. Le scope 2 inclut la consommation d'électricité et la consommation de gaz naturel pour le chauffage des locaux.

Pour le scope 3, nous avons inclus les postes d'émission apparaissant les plus significatifs, et pour lesquels nous avons des données fiables et mesurables à disposition : les émissions produites par les déplacements professionnels et à celles dues à la consommation de papier d'impression. D'autres postes d'émissions pourraient être ajoutés, mais nous avons limité aux postes significatifs, et pour lesquels nous avons des données fiables. Ainsi, nous avons choisi de ne pas prendre en compte les émissions dues aux trajets domicile-travail des employés, car dans le contexte parisien, tous les employés viennent en transports en commun, ce n'est donc pas un poste significatif. La production de déchets est un poste difficile à évaluer, et ne nous a pas paru très significatif dans un premier temps.

³ Décret n°2011-829

La description des différents scopes est récapitulée dans le tableau ci-dessous :

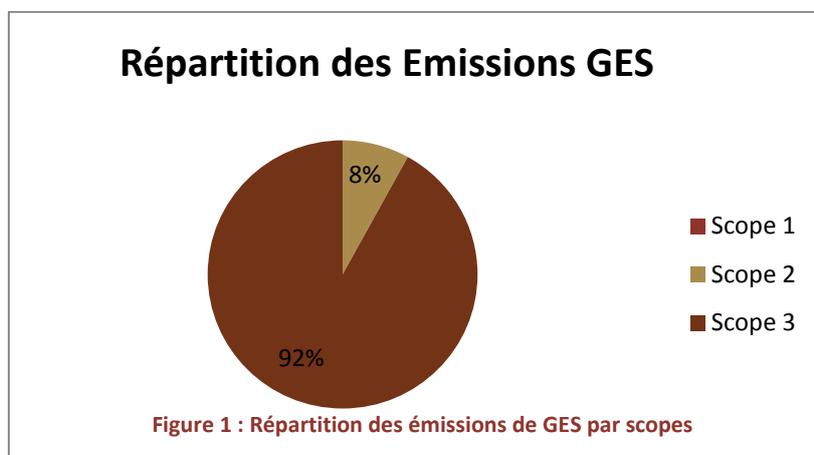
Scope 1	Emissions directes	- Aucune
Scope 2	Emissions indirectes énergétiques	- Consommation d'électricité - Chauffage des locaux
Scope 3	Autres émissions indirectes	- Déplacements professionnels aériens et ferroviaires - Consommation de papier

Tableau 2: Description des différents scopes

Le bilan des émissions GES a été réalisé de mars 2011 à mars 2012, sur l'activité d'I&P Conseil au niveau des locaux parisiens. Les données nécessaires à la réalisation de ce bilan proviennent des factures de l'année 2011 ainsi que d'entretiens avec le personnel d'I&P.

3. Résultat : Empreinte Carbone 2011 d'I&P Conseil

La quantité de GES émise par l'activité d'I&P Conseil sur l'année 2011 est de **177,87 teqCO₂**.



Catégories	Emissions (TeqCO ₂)	% total des émissions
Electricité	0,56	0,3
Chauffage	13,69	7,7
Train	0,06	0,0
Avion	163,22	91,8
Conso papier	0,35	0,2
TOTAL	177,87	100,0

Tableau 2 : Emissions de GES par catégories d'émissions, pour l'année 2011

Il est important de garder à l'esprit que les facteurs d'émissions de la base Carbone utilisés pour calculer nos émissions ont un degré d'incertitude plus ou moins élevé (cf Annexe 2). L'empreinte carbone obtenue ne constitue donc pas un résultat exact, à la teqCO₂ près, mais plutôt une estimation des émissions d'I&P pour l'année 2011. Elle va nous permettre d'identifier nos principaux postes d'émissions et nos marges de manœuvre.

3.1. Scope 1 : Emissions directes liées à l'activité

L'activité d'I&P n'entraîne aucune émission directe de gaz à effet de serre. En effet, nous n'avons pas une activité industrielle et ne possédons pas de véhicules.

3.2. Scope 2 : Emissions indirectes énergétiques

Le total des émissions du scope 2 est de **14.25 teqCO₂**, soit 8% des émissions totales.

- Consommation de gaz naturel

Les émissions du scope 2 sont majoritairement dues à la consommation de gaz naturel (13,69 teq CO₂). Le facteur d'émissions du gaz naturel n'est pas très élevé, 0,3 kgCO₂e/kWh, mais il y a eu une forte consommation en 2011. Le chauffage au gaz se fait au niveau de l'étage, et le réglage du thermostat s'effectue chez le cabinet voisin, il n'est pas donc pas accessible directement par le personnel d'I&P.

- Consommation d'électricité

La consommation d'électricité ne représente pas un poste d'émissions majeur. En France, le facteur d'émissions de la consommation d'électricité est de 0.078 kgCO₂e/kWh, ce qui est un des plus faibles dans le monde. Cela s'explique par le fait que l'électricité produite en France est majoritairement d'origine nucléaire, qui émet relativement peu de gaz à effet de serre.

3.3. Scope 3 : Autres émissions indirectes

Le total des émissions du scope 3 est de **163,62 teqCO₂**, soit 92% des émissions totales.

- Transports professionnels

L'activité d'I&P implique de nombreux déplacements sur le continent africain, où sont situées les entreprises du portefeuille. Les émissions liées aux trajets aériens des employés d'I&P ont été calculées pour des appareils de 180 à 250 sièges, avec des facteurs d'émissions variant selon la distance du trajet. Les transports aériens représentent les émissions les plus importantes, 163,22 teqCO₂, soit 91,8% des émissions totales.

Les trajets ferroviaires pour l'année 2011 ont été estimés sur une base de 2 déplacements par employé par an. Les déplacements en train sont beaucoup moins fréquents que ceux en avion et émettent très peu de GES, ils ont donc un impact quasi négligeable en terme d'émissions, 0,06 teqCO₂ pour l'année 2011.

- Consommation de papier d'impression

La consommation de papier d'impression a un impact carbone important, du fait de son utilisation de matières premières forestières, qui sont des puits de carbone, et par le processus de fabrication de papier qui est fortement émetteur de GES (consommation d'énergie, transport,...). Nous ne prenons pas en compte les émissions relatives à l'élimination de ce papier consommé.

A I&P, 260 kg de papier d'impression ont été consommés en 2011, ce qui correspond à des émissions de GES de 0,35 teqCO₂.

4. Synthèse et pistes d'actions

4.1. Comparaisons

A Investisseurs et Partenaires, sur une base de 10 employés permanents et de 3 stagiaires, l'empreinte carbone 2011 est de **13,68 teqCO₂/employé**.

A titre de comparaison, la Banque Européenne d'Investissement (BEI) réalise également une mesure de son empreinte carbone. Pour l'année 2011, les émissions de la BEI sont de 19 682 teqCO₂, soit **9,05 teqCO₂/employé⁴** en prenant en compte pour le scope 3 les trajets domicile-travail des employés, les déplacements professionnels, la consommation de papier, et les déchets générés.

La Banque Mondiale mesure aussi son empreinte carbone. Pour l'année fiscale 2010, elle est de **15,3 teqCO₂ /employé** en prenant en compte dans le scope 3 les déplacements professionnels.

4.2. Pistes d'actions

A partir des résultats obtenus dans ce bilan, nous pouvons déterminer les postes d'émissions les plus importants et les marges de manœuvre pour les réduire. Ces suggestions d'actions représentent une première réflexion et devront être approfondies par l'ensemble de l'équipe pour aboutir à un plan d'action cohérent et applicable.

Au niveau du scope 2, le poste d'émissions le plus important est la consommation de gaz naturel pour le chauffage des locaux. Sur ce point, ainsi que sur la consommation d'électricité, différentes actions de réduction pourront être mises en place (ampoules basse consommation, vigilance sur la mise en veille des appareils, réduction du thermostat pour le chauffage, etc.)

Au niveau du scope 3, le poste d'émissions le plus significatif est constitué par les transports aériens, toutefois la marge de manœuvre paraît faible. En effet, l'accompagnement des entrepreneurs par des visites sur place est primordial et le nombre de déplacements des directeurs et des chargés d'investissement peut difficilement être réduit. La consommation de papier d'impression représente un impact carbone moindre, mais la marge d'action est plus importante (diminution des impressions, utilisation de papier brouillon, etc.) Comme la majorité des émissions ne pourra pas être réduite (92% des émissions sont dues aux déplacements aériens), nous envisageons dans un deuxième temps de compenser nos émissions incompressibles en finançant des projets carbone : reforestation, fabrication de fours économes en bois, etc.

⁴ BEI Carbon Footprint Report – Fiscal Year 2011

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre d'I&P Conseil sera effectué tous les ans, ce qui permettra de mesurer l'évolution de l'empreinte carbone, et ainsi évaluer l'efficacité du plan d'actions mis en place. Ce premier bilan prenait en compte les postes d'émissions les plus significatifs, il sera intéressant d'élargir le périmètre du bilan les années suivantes. Le scope 3 pourra être complété par la mesure des émissions GES liées à la production de déchets, aux immobilisations (principalement le matériel informatique), aux trajets domicile-travail des employés et autres postes d'émissions secondaires. A terme, le périmètre de l'étude pourra également inclure les bureaux locaux d'I&P situés au Cameroun, Ghana et Sénégal.

Annexe 1 : Potentiel de Réchauffement Global des Gaz

Gaz	PRG
CO2	1
Méthane CH4	25
Oxyde nitreux NO2	298
Perfluocarbures PFC	7390
Hydrofluocarbures HFC	12 000
Hexafluorure de soufre SF6	22 200

Source : GIEC, 2007

Annexe 2 : Facteurs d'émissions utilisés

	Electricité	Gaz Naturel	Transport aérien	Transport ferroviaire	Fabrication papier
Facteur d'émissions	0,078 kCO2 eq/kWh	0,3 kgCO2eq/kWh	0,2-0,3 kgCO2eq/pers/km	0,006 kgCO2eq/pers/km	1320 kgCO2eq/T
Degré d'incertitude	10%	5%	50%	60%	20%

Source : Base Carbone Ademe